



AAC prioritaires Adour Garonne

Métadonnées

Identifiant de la fiche	f27252c0-47dc-11df-a1a8-001517506978
Langue des métadonnées	Français
Jeu de caractère	Utf8
Code	Jeu de données
Nom du niveau de hiérarchie	dataset
Date des métadonnées	19-06-2019 10:20:54
Nom du standard de métad.	ISO 19115:2003/19139
Version du standard de métad.	1.0

Information sur la représentation spatiale

Représentation spatiale du vecteur

Topologie de Niveau	Spaghetti
---------------------	-----------

Information sur le système de référence

Identifiant du système de référence

Code	2154
Espace de nommage	EPSG

Identification des données

Résumé

91 captages ont été identifiés comme prioritaires en Adour Garonne et sur lesquels doivent être menées des démarches de reconquête de la qualité de l'eau. Afin de définir et de cibler au mieux les actions à mettre en place, la première étape indispensable passe par la délimitation de l'aire d'alimentation du captage et la cartographie de la vulnérabilité intrinsèque. L'aire d'alimentation d'un captage d'eau potable (prise d'eau superficielle ou captage d'eau souterraine) correspond à l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement. La vulnérabilité intrinsèque correspond à une notion de vitesse de propagation de la pollution vers et dans un milieu aquatique. Elle caractérise la plus ou moins grande capacité de « défense » du milieu vis-à-vis d'une pollution. À la différence de la vulnérabilité spécifique, elle est indépendante du polluant. Vous trouverez ainsi pour chaque captage prioritaire du bassin Adour Garonne, l'intégralité des données des études de délimitation des aires d'alimentation des captages et cartographie de la vulnérabilité intrinsèque, étape déterminante pour la suite de la démarche.

But

Garantir une eau potable de qualité, de la ressource au robinet de l'utilisateur, est une priorité de chaque collectivité. Depuis plusieurs années, les textes réglementaires mettent l'accent sur deux exigences : la protection de l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau et la maîtrise des coûts. En effet, la Directive Cadre sur l'eau (2000/60/CE) fixe des objectifs pour une reconquête de la qualité de la ressource en eau potable et sa préservation afin de diminuer les coûts liés aux traitements. De même que la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) demande de définir les zones permettant d'assurer la protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages d'eau potable, le Grenelle de l'Environnement et les Conférences Environnementales demandent à protéger à l'échelle nationale, les 1 000 captages d'eau potable les plus menacés par les pollutions diffuses. Dans ce contexte et conformément à sa mission de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, l'agence de l'eau Adour Garonne, à travers son Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) a identifié 91 captages prioritaires et demande, que les ressources alimentant les captages les plus menacés soit protégés (orientation B25). C'est dans le cadre de cette politique concertée de préservation de la ressource, que la DREAL de Bassin a demandé à l'Agence de l'eau Adour Garonne, de prendre la maîtrise d'ouvrage d'une étude, à l'échelle du bassin, permettant, de déterminer précisément l'aire d'alimentation de chaque captage concerné et de définir au sein de chacune des AAC, les zones vulnérables aux pollutions diffuses. Cette étude a pour objectifs, à partir des données existantes : - d'expertiser et valider l'ensemble des données disponibles sur le captage (en particulier celles utilisées pour les études préalables à l'établissement des périmètres de protection quand ils existent) - de déterminer les données complémentaires à acquérir pour mener à bien les étapes suivantes. - de définir précisément l'aire d'alimentation du captage, - de cartographier sur l'aire d'alimentation du captage, la vulnérabilité intrinsèque vis-à-vis des pollutions diffuses. L'aire d'alimentation d'un captage d'eau potable (prise d'eau superficielle ou captage d'eau souterraine) correspond aux surfaces sur lesquelles l'eau qui s'infiltré ou ruisselle participe à l'alimentation de la ressource en eau dans laquelle se fait le prélèvement. L'aire d'alimentation du captage (AAC) est définie sur des bases hydrologiques et hydrogéologiques. En eau souterraine, l'aire d'alimentation d'un captage est définie comme le lieu des points de la surface du sol qui contribuent à l'alimentation du captage. La vulnérabilité intrinsèque correspond à une notion de vitesse de propagation de la pollution vers et dans un milieu aquatique. Elle caractérise la plus ou moins grande capacité de « défense » du milieu vis-à-vis d'une pollution. À la différence de la vulnérabilité spécifique, elle est indépendante du polluant. Vous trouverez ainsi pour chacun des captages prioritaires du bassin Adour Garonne, l'intégralité des données des études de délimitation des aires d'alimentation des captages et cartographie de la vulnérabilité intrinsèque (dossier EDITION_N/SIG). Les rapports globaux phase 1 (dossier EDITION_N/RAPPORTS_GLOBAUX_PHASE_1) - Edition 1 (2009) : 43 captages prioritaires « Grenelle » sous maîtrise d'ouvrage Agence - Edition 2 (2009) : 7 captages prioritaires « Grenelle » sous maîtrise d'ouvrage Agence - Edition 3 (2010) : 7 captages prioritaires « Grenelle » hors maîtrise d'ouvrage Agence - Edition 4 (2010) : 9 captages stratégiques du SDAGE 2010-2015 sous maîtrise d'ouvrage Agence - Edition 5 (2016) : 21 captages prioritaires « Conférence Environnementale » sous maîtrise d'ouvrage Agence - Edition 6 (2018) : 13 captages prioritaires « Conférence Environnementale » hors maîtrise d'ouvrage Agence

État d'avancement

Mis à jour continue

Type de représentation spa.

Vecteur

Langue de la ressource

Français

Jeu de caractère

Utf8

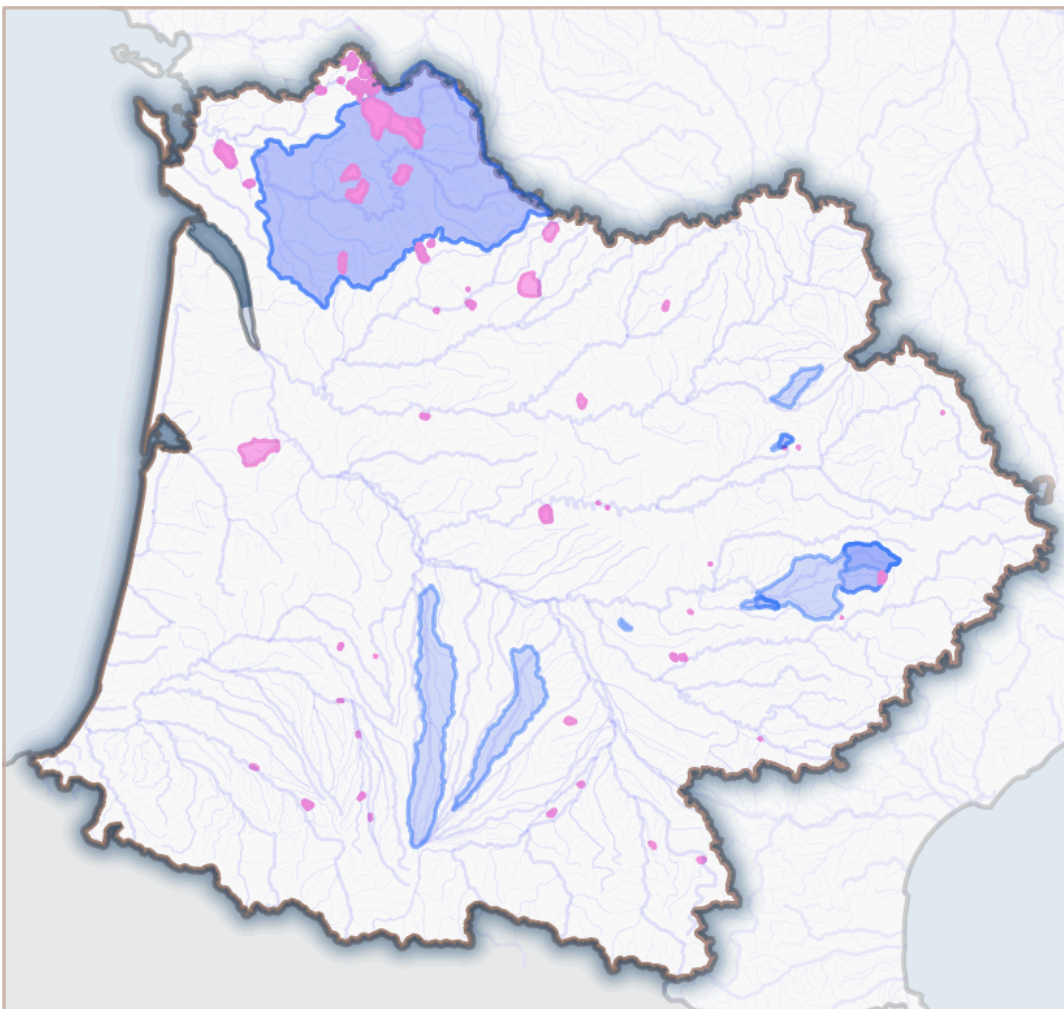
Informations de référence

Titre	AAC prioritaires Adour Garonne
Publication	2010-04-14
Révision	2019-06-19
Identificateur	http://catalogue.adour-garonne.eaufrance.fr/catalog/srv/metadata/f27252c0-47dc-11df-a1a8-001517506978
Forme de la présentation	Carte numérique

Information de maintenance

Fréquence de mise à jour	Lorsque nécessaire
Remarque sur la mise à jour	Edition 5 : 21 captages prioritaires « Conférence Environnementale » sous maîtrise d'ouvrage Agence

Aperçus



Mots clés

PublicationSIEAG

programmation
données ouvertes
zonage

GEMET - INSPIRE themes, version 1.0

Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration

Contraintes légales

Limitation d'utilisation

Donnée publique à caractère environnemental. Utilisation libre sous réserve de mentionner la source (a minima le nom du producteur) et la date de sa dernière mise à jour.

Restriction d'accès

Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial

Restriction d'accès

Autres restrictions

Autres contraintes

Protection des localisation des captages pour des contraintes de sécurité publique (Vigipirate)

Résolution spatiale

Résolution

Echelle comparative

Echelle

Dénominateur

50000

Catégorie ISO

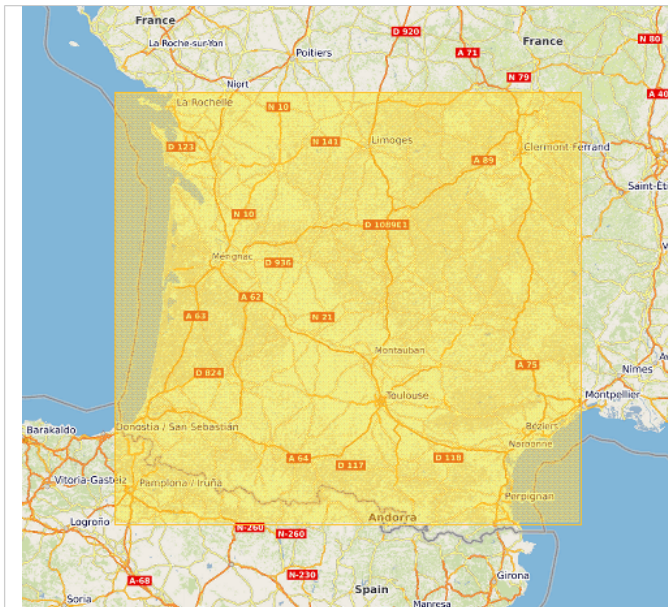
Santé

Etendue

Description

Bassin Adour Garonne

Emprise géographique (inclusive)



46.3	N	42.51	S
-1.84	W	3.88	E

Informations sur la distribution

Format (encodage)

Texte ()

Options de transfert numérique

Ressource en ligne

[Intégralité des études](#) - Intégralité des études

Options de transfert numérique

Ressource en ligne

[Index des ressources au format HTML](#) - Index des ressources au format HTML

Options de transfert numérique

Ressource en ligne

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/upload/DATA/SIG/ZONAGES/AAC/aac.pdf> - Index des ressources au format PDF

Options de transfert numérique

Ressource en ligne

[Aires d'alimentation au format Geopackage](#) - Aires d'alimentation au format Geopackage
[Aires d'alimentation au format Shapefile](#) - Aires d'alimentation au format Shapefile

Informations sur la qualité des données

Domaine d'applicabilité

Code

Jeu de données

Généalogie, provenance

Généralités sur la provenan

Etude sous maîtrise d'ouvrage agence de l'eau. Avenant 2011-2012

Source

Source

Description

Sources diverses (bd carto, bd topo, scan 25, scan géol...)

Contraites sur les métadonnées

Contraintes légales

Restriction d'accès

Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial

Restriction d'accès

Licence

Restriction d'utilisation

Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial

Autres contraintes

Donnée sous licence Publique IP

Contraites sur les métadonnées

Restrictions

Limitation d'utilisation

Libre d'accès. Citation des sources obligatoires (AEAG 2010)

Mise à jour des métadonnées

Information de maintenance

Fréquence de mise à jour

Lorsque nécessaire

Liens

Lien

[Aires d'alimentation au format Geopackage](#)

[Aires d'alimentation au format Shapefile](#)

[Intégralité des études](#)

[Index des ressources au format HTML](#)

download-link

[Index des ressources au format PDF](#)

Ressources associées